



*Si vous cochez « Oui », ce risque doit être reporté dans votre Document Unique.*

## NOTES

Etes-vous concerné ?

☐

Oui

☐

Non



Unité(s) de travail concernée(s) :



Situations dangereuses repérées dans l'entreprise :

# Risque Eclairage

Situations de travail exposant à un éclairage inadapté ou insuffisant.



## Effets sur la santé

- Fatigue visuelle
- Maux de tête
- Accidents (chutes)



## Exemples de situations dangereuses

- Présence de locaux aveugles (sans fenêtres)
- Présence de zones éblouissantes (lampe nue, rayonnements solaires...)
- Voies de circulation peu ou pas éclairées (escaliers, couloirs...)
- Fortes différences de luminosité entre deux zones de travail



## Exemples de mesures de prévention

- Favoriser autant que possible l'utilisation de l'éclairage naturel
- Adapter l'éclairage au poste de travail et aux tâches réalisées (intensité, uniformité)
- Installer des stores, films de protection solaire
- Fournir des éclairages d'appoint, permettre le réglage individuel
- Entretenir régulièrement le matériel d'éclairage
- Fournir des lunettes de protection pour les salariés exposés à des sources lumineuses intenses
- Installer des éclairages de secours